

Politiques du *care* en France et en Allemagne : étude des parcours des assistant-e-s maternel-le-s issu-e-s de l'immigration.

Cette thèse de doctorat vise à étudier la manière dont les politiques du *care* agissent sur la mobilité sociale des assistant-e-s maternel-le-s issu-e-s de l'immigration en France et en Allemagne (de l'Ouest). Elle vise aussi à interroger la répartition du travail de *care* entre les femmes et plus largement la problématique globale du *care* dans l'État-providence européen.

Pourtant, dans les deux pays et dans l'ensemble des cas étudiés, c'est le fait de fonder une famille et ainsi le souci d'assurer la garde de ses propres enfants qui constitue la condition première à l'orientation vers le métier d'assistant-e maternel-le. On constate que les prestations socio-politiques visant à la résolution de la question du sont marquées par une relation de dualité. En effet, les conditions générales qui encadrent les mères actives déterminent les conditions générales qui encadrent les assistant-e-s maternel-le-s, et inversement. La répartition du travail entre les femmes issues de l'immigration et les femmes privilégiées – originaires du pays – est fondée sur une dialectique entre, d'un côté, les assistantes maternelles, et de l'autre, les parents (essentiellement les mères) qui confient leurs enfants aux premiers : à la mère confiant ses enfants s'oppose la femme qui se professionnalise dans son rôle de mère (et quelque fois l'homme qui se professionnalise dans